



ENTENTE DE SERVICES

PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM ET NOM DU PARENT 1 :

PRÉNOM ET NOM DU PARENT 2 :

DESCRIPTION DU SERVICE

Le camp pour les enfants à besoins particuliers vise une stimulation motrice et langagière dans un contexte de petits groupes. Des activités variées seront réalisées selon les objectifs suivants :

- Améliorer la motricité globale et fine.
- Améliorer les capacités d'auto-régulation.
- Améliorer les habiletés de communication.

Les groupes se dérouleront de 9h00 à 15h00, à raison de 4 fois par semaine, du lundi au jeudi, du 17 au 20 juillet 2023. Une sélection des enfants sera faite afin de pouvoir former des sous-groupes ayant des objectifs similaires. La sélection sera réalisée à partir des questions disponibles dans la section 3 du formulaire d'informations personnelles. L'inscription sera confirmée par courriel et vous pourrez à ce moment payer les frais d'inscription. Une évaluation sommaire des capacités de votre enfant, en ergothérapie et en orthophonie, sera réalisée au début et à la fin du camp afin de statuer sur l'évolution de votre enfant par rapport aux objectifs du groupe. Des services professionnels seront offerts à raison d'environ 3h par jour de camps et seront offerts soit par l'ergothérapeute ou par l'orthophoniste et parfois par les deux professionnels simultanément.

L'endroit où débutera chaque journée sera indiqué sur l'horaire final qui vous sera acheminé par courriel la semaine avant le début du camp. L'endroit pour venir récupérer votre enfant sera aussi indiqué dans ce même courriel. Il est important d'apporter son enfant à l'heure, car c'est possible que l'on se déplace. Après 15 minutes de retard, il sera de votre responsabilité de retrouver le groupe et nous amener votre enfant. Il est important d'arriver à l'heure à la fin des camps. Des frais de 30\$ par 15 minutes de retard s'appliqueront.

FRAIS ASSOCIÉS À L'INSCRIPTION

Les frais associés à la semaine de camp sont de 480\$ par enfant. Le paiement peut être effectué en un ou trois versements, qui doivent être effectués avant le début du camp. Aucun rappel ne vous sera fait pour les paiements. En cas de paiement incomplet 2 semaines avant le début des camps, votre inscription sera considérée comme non complète et la place sera offerte aux autres enfants sur la liste d'attente. Aucun remboursement ne sera effectué.



ENTENTE DE SERVICES

FRAIS ET VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

Pour qu'une inscription soit valide et complète, vous devez d'abord avoir rempli le formulaire d'inscription en ligne. Pas la suite, les candidatures seront analysées et nous vous contacterons par courriel d'ici le début du mois de juin pour vous indiquer si votre enfant aura une place. À ce moment, vous pourrez envoyer par courriel l'entente de service signée et complétée dans les 48 heures suivant la confirmation. De plus, un paiement minimal du tiers du montant total est requis dans ce même délai.

Les critères de participation au camp Enfants à besoins particuliers sont :

- Propreté acquise
- Capacité à fonctionner dans un groupe restreint pour toute la journée en l'absence de son parent.
- Capacité à se déplacer à la marche sur de courtes distances.
- Capacité de comprendre et de suivre des consignes simples.

RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Il est de la responsabilité des parents d'informer le camp Touche-à-tout de tout problème de santé ou allergie connu pour chaque enfant en complétant la fiche d'informations personnelles. Il est de la responsabilité des parents de nous informer en cas de prise de médication sur les heures du camp et de fournir tous médicaments requis (ex: auto-injecteur, pompe d'asthme, etc.). Il est aussi de la responsabilité des parents de prendre connaissance et de signer l'entente de services et de l'acheminer avec la fiche d'informations personnelles à l'adresse courriel du camp (campstoucheatout@gmail.com) pour confirmer votre inscription.

Il est de la responsabilité des parents, lors des jours de camp, de s'assurer que les enfants soient déposés et récupérés à l'heure convenue. Il est aussi de la responsabilité des parents que son enfant ait tous les items nécessaires pour la participation au camp (voir liste ci-bas). Nous ne sommes pas responsables des objets perdus par vos enfants. Un bac d'objets perdus sera toutefois à votre disposition à la fin des camps pour récupérer les items oubliés qui auront été retrouvés.



ENTENTE DE SERVICES

POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous choisissez d'annuler la participation au groupe de votre enfant dans un préavis de plus de deux semaines avant l'ouverture du camp, 50% des frais du camp vous seront remboursés. Si un préavis de moins de deux semaines est donné, vous devrez acquitter tous les frais du camp de jour, même si l'enfant n'y participe pas.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements Interac doivent se faire au 819-277-5596.

La question à indiquer : Camps

La réponse à la question : **toucheatout**

Les paiements par chèque ou argent comptant peuvent être effectués directement aux locaux de Pier-Anne Lacroix, ergothérapeute avec entente d'une rencontre pour effectuer le paiement. Afin de faciliter la gestion administrative, les reçus pour les services en ergothérapie et en orthophonie vous seront envoyés à la fin de la semaine de camp.

DOCUMENTS REQUIS

Il est nécessaire d'avoir rempli la fiche d'inscription en ligne et l'entente de services à acheminer au campstoucheatout@gmail.com pour confirmer votre inscription. Les places seront comblées selon l'ordre du premier arrivé, premier servi. Vous serez informé par courriel lorsque l'inscription de votre enfant sera complète.

En signant la présente, je confirme avoir lu et compris les termes et conditions de la présente entente:

📍 680, 3e avenue, suite 205 , Val-d'Or

☎ 819-277-5596

🌐 www.pl-ergoenfant.com

Signature du parent :

Date :



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

AIDE MÉMOIRE

Voici une liste des items requis pour le camp :

Votre enfant doit apporter avec lui :

1. Un couvre-tout/tablier pour réaliser des activités de bricolage qui pourra être laissé dans les locaux pour la semaine.
2. Deux collations sans noix ni arachides.
3. Un diner froid sans poisson ni fruit de mer dans une boîte à lunch contenant un icepack.
4. Une gourde ou un contenant hermétique avec de l'eau.
5. Des souliers d'intérieur.
6. Un chapeau pour se protéger du soleil et des lunettes de soleil si nécessaire.
7. De la crème solaire avec une protection adéquate contre les rayons UVA et UVB.
8. Des vêtements confortables pour jouer et se déplacer facilement.
9. Une paire de chaussures de marche ou de course confortables pour les activités extérieures.
10. Un sac à dos pour transporter les effets personnels de l'enfant.

Il est important d'identifier tous les items de votre enfant. Il est également important d'informer les organisateurs de toute restriction alimentaire ou de santé de leur enfant avant le début des camps.

Consignes pour la participation aux groupes :

- Une liste de l'endroit où déposer et récupérer votre enfant vous sera remise une semaine avant le début du camp.
- Votre enfant doit être arrivé au maximum 15 minutes après le début de l'heure prévue du camp, sinon il est possible que nous soyons déjà partie en activité.
- S'assurer que votre enfant est allé à la toilette avant de quitter la maison.
- Les items de votre enfant doivent être identifiés à leur nom (gourde, boîte à lunch, manteau, etc.) afin de faciliter le départ des enfants.



Pier-Anne Lacroix, eiq.